



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°12

Réunion du 13 novembre 2025

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mmes GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)
MM. FERGAN – LE LOUET (CD) – MEUNIER (CD) – BORDET (CD)

Assistant : Mme LOMON - LE MOEL (ALTERNANTE)
MM. FOFANA - NJIMAFO (ALTERNANT)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)



Q Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 07/11/2025 au 13/11/2025					
Dossier N°167 FOOT EDUCUTIF	03/11/2025	511880	VILLE D'AVRAY	Demande que les U10G et U13F jouent le samedi en même temps.	La 3CD prend note et réajustera au mieux le calendrier.
Dossier N°168	08/11/2025		3CD	Réception courriel de l'arbitre officiel nous informant que la rencontre n'a pas eu lieu pour absence de 2ème dirigeant pour le club de BAGNEUX COM. U14 D5 POULE A du 08/11/2025 - n°53721089 CHATILLONNAIS SCM 1 / BAGNEUX COM 3	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°169	08/11/2025		3CD	Réception courriel de l'arbitre officiel nous informant que la rencontre n'a pas eu lieu pour absences des 2 équipes. FUTSAL D1 du 08/11/2025 - n°53478786 ISSY FC 2 / LES PETITS PAINS 1	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°170	08/11/2025		3CD	Réception de différents courriels du club de VILLE D'AVRAY et NANTERRE ES pour reporter la rencontre. U15 D2 du 08/11/2025 - n°53495823 VILLE D'AVRAY 1 / NANTERRE ES 2	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°171	10/11/2025		3CD	Réception rapport arbitre officiel, rencontre non jouée pour nombre insuffisant de joueuse pour le club du RACING CFF. SENIORS F D1 du 08/11/2025 - n°53478695 RACING CFF 1 / CSM CLAMART 1	<p style="text-align: center;">RACING CFF 1 : -1 Point (0 but) CSM CLAMART 1 : 3 points (5 buts)</p> <p>1er Forfait avisé hors délais de l'équipe RACING CFF 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge de RACING CFF</p>

Dossier N°172	12/11/2025		3CD	<p>Réception courriel de la ville de Villeneuve la Garenne nous informant d'un doublon de match (Ligue et District) à 18h00 au stade Philippe Cattiau.</p> <p>La ville nous demande d'avancer la rencontre ci-dessous à 16h00.</p> <p>SENIORS D5 POULE A du 15/11/2025 - n°54552934 COVGS 1 / FC BOURG LA REINE 1</p>	<p>La 3CD prend note et modifie l'horaire de la rencontre.</p>
Dossier N°173	12/11/2025		3CD	<p>Réception FMI et rapport arbitre, forfait non avisé ASNIERES FC.</p> <p>U15 D2 du 08/11/2025 - n°53495820 ACBB 4 / ASNIERES FC 1</p>	<p>ASNIERES FC 1 : -1 Point (0 but) ACBB 4 : 3 points (5 buts)</p> <p>1er Forfait non avisé de l'équipe d'ASNIERES FC 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge d'ASNIERES FC</p>
Dossier N°174	12/11/2025		3CD	<p>Réception FMI et rapports des officiels, forfait non avisé des PETITS PAINS.</p> <p>SENIORS D5 POULE A du 08/11/2025 - n°54552896 COVGS 1 / LES PETITS PAINS 1</p>	<p>LES PETITS PAINS 1 : -1 Point (0 but) COVGS 1 : 3 points (5 buts)</p> <p>3ème Forfait avisé hors délais de l'équipe LES PETITS PAINS 1 Amende 100€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge des PETITS PAINS</p> <p>engendrant le forfait général Forfait Général de l'équipe LES PETITS PAINS 1 Amende de 200€ (voir Annexe Financière n°2)</p> <p>De plus, l'équipe 1 des PETITS PAINS est éliminée de la Coupe HDS SENIORS.</p>
Dossier N°175	12/11/2025		3CD	<p>Extraction FMI, Forfait non avisé de MALAKOFF USM 2 U13 Poule I du 08/11/2025 -n°54957985 CHAVILLE FC 1 /MALAKOFF USM 2</p>	<p>2ème Forfait non avisé de l'équipe U13 Poule I de MALAKOFF USM 2 Amende 70€ (voir Annexe Financière n°2)</p>
Dossier N°176	13/11/2025		3CD	<p>ANCIENS D4 du 16/11/2025 – n°53560611 PERSONNEL ASNIERES 31 / NEUILLY OLYMPIQUE 32</p>	<p>Suite à l'indisponibilité du stade Dominique Rocheteau pour fermeture, La 3CD décide d'inverser la rencontre. Par conséquent, la rencontre devient ANCIENS D4 du 16/11/20 - NEUILLY OLYMPIQUE 32/ PERSONNEL ASNIERES 31 coup d'envoi 09h00 au stade Monclar à Neuilly.</p>

Rappel extrait demande de modification de match

	Amende
Jusqu'au mercredi soir précédent la rencontre (jour, horaire)	0 €
Le jeudi précédent la rencontre (jour, horaire)	50 €
Le vendredi précédent la rencontre (jour, horaire)	100 €
Absence de réponse à une demande de modification (dans un délai de 48h avant la rencontre)	150 €

Sanctions financières suite aux demandes Footclubs Week-end du 8 et 9 novembre 2025

Compétition	N° de match	Rencontre	Date de la rencontre	Club demandeur	Date de demande	Date de réponse	Club sanctionné	Amende	Commentaires
U11 POULE E	54984270	GARENNE COLOMBES AF 1 - ASNIERES FC 1	08/11/2025	GARENNE COLOMBES AF	06/11/2025	06/11/2025	GARENNE COLOMBES	50 €	DEMANDE LE JEUDI PRECEDENT LA RENCONTRE
U11 POULE F	54984327	GARENNE COLOMBES AF 2 - ASNIERES FC 2	08/11/2025	GARENNE COLOMBES AF	06/11/2025	06/11/2025	GARENNE COLOMBES	50 €	DEMANDE LE JEUDI PRECEDENT LA RENCONTRE
U15 D2	53495823	VILLE D'AVRAY US 1 - NANTERRE ES 2	08/11/2025	VILLE D'AVRAY US	07/11/2025	07/11/2025	VILLE D'AVRAY US	100 €	DEMANDE DE MODIFICATION LE VENDREDI PRECEDENT LA RENCONTRE

II. FDM/FMI MANQUANTES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U15f À 8	Poule A	08/11/2025	55004783	1	Montrouge Fc 92	1	St Cloud Fc
Seniors F/ U18 F A 8	Poule Unique	08/11/2025	55060738	1	Montrouge Fc 92	1	Nanterre Ajsc
Cdm D1	Poule Unique	09/11/2025	53478563	5	As Ararat Issy	5	A.S. Mboa

III. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
Crit U11 Féminines	Poule A	08/11/2025	54939694	1	Antony Foot Evolutio	2	Rueil Malmaison Fc
Crit U13 Féminines	Poule A	08/11/2025	54939438	1	Boulogne Bil. Ac	1	Montrouge Fc 92
Critérium U12	Poule B	08/11/2025	54959327	24	Boulogne Bil. Ac	25	Rueil Malmaison Fc
Critérium U12 Espoir	Poule A	08/11/2025	54832826	22	Colombienne Es	21	Levallois Sc
Critérium U13 Label	Poule A	08/11/2025	54833401	1	Colombienne Es	1	Garenne Colombes
Critérium U12	Poule B	08/11/2025	54959328	24	Colombienne Es	22	Villeneuve Garenne
Critérium U12	Poule J	08/11/2025	54959915	21	Paris So Coeur	25	Issy Fc
Critérium U13	Poule F	08/11/2025	54957742	1	Plessis Robinson Fc	1	Fc Bourg La Reine
Critérium U13	Poule G	08/11/2025	54957798	2	Plessis Robinson Fc	2	Fc Bourg La Reine
Critérium U13 Label	Poule A	08/11/2025	54833402	2	Racing Club France	1	Clichy S/Seine U.S.
Critérium U11	Poule K	08/11/2025	54984608	3	Racing Club France	3	Rueil Malmaison Fc
Critérium U12	Poule C	08/11/2025	54959385	26	Rueil Malmaison Fc	23	Suresnes J.S.

IV. PLATEAUX

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

FICHES LICENCES

08/11/2025 CLICHY S/SEINE

08/11/2025 FONTENAY AUX ROSES

09/11/2025 MEUDON AS

09/11/2025 GARENNE COLOMBES

09/11/2025 CHAVILLE FC

09/11/2025 LEVALLOIS SPC

Sous/Commission F.M.I.

Procès-Verbal n° 5

Réunion du 13 Novembre 2025

Animateur : M. G. DELORME

Présents : MM. M. SOUKUP – A. VIAUD – D. TCHENQUELA – L. BROUDIC

I. Rappel des règles F.M.I.

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.

La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

RAPPEL -- RAPPEL

3 Rappels importants :

- 1) Les préparations de composition d'équipe doivent se faire uniquement sur le site : « FMI-Core.FFF.FR -page feuille de match -compo »**
- 2) Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « Dirigeant responsable » sur la tablette le signe « DR » s'inscrit sur la ligne du dirigeant.**
- 3) RAPPEL IMPORTANT – RAPPEL IMPORTANT**

Dans la nouvelle version de la Feuille de Match Informatisée, au niveau des signatures d'après match, à la case du club, un onglet vous permet de préciser si c'est le Capitaine de l'équipe ou si c'est le Dirigeant qui signe la feuille de match.

Très important dans les rencontres avec des mineurs pour éviter que la feuille soit signé par un mineur.
A compter de la journée du week-end des 18 et 19 octobre, cela sera amendable en cas d'oubli.

Il est « obligatoire d'avoir au moins un dirigeant licencié présent sur le banc de touche et un dirigeant faisant la touche. A la signature de la feuille de match, si aucun nom ne figure dans la case « dirigeant » vous devez préciser dans la rubrique « observations d'après match » le nom du dirigeant présent sur la rencontre.

4) INFORMATION IMPORTANTE

Par décision du COMITE DIRECTEUR en date du 8 Octobre 2025, une seule amende sera appliquée jusqu'à la journée du 1er et 2 novembre, celle pour feuille de match transmise en retard.

Tous les autres manquements seront appliqués à compter de la journée 8 et 9 novembre.

Une dernière réunion de formation et d'information aura lieu le jeudi 6 novembre en Visio.

Les informations seront données à tous les clubs et reprises sur le site INTERNET du District à compter du 18 octobre.

II. Courrier des clubs

Trop de clubs n'ont pas « effacé totalement la version 4.0.10
Il faut la supprimer complètement même dans les applications.
Détail dans le power : Installation de la version 5.0.8

Pour les clubs de :

SAINT CLOUD F.C. – A.C. BOULOGNE BILLANCOURT – COLOMBIENNE ES – RACING CLUB France (Fem)

le blocage de la F.M.I. est la conséquence du mélange d'utilisation entre la version 3.9 et la version 5.08 et parfois la version 4.0.10 (version à supprimer)

Pour la version 5.0.10, lors de la signature avant clôture, vous devez cocher une case qui vous demande si c'est le capitaine ou le dirigeant qui signe la FMI.

TRES IMPORTANT SINON EN JEUNES, LA FEUILLE EST SIGNEE PAR UN MINEUR ;

Cette erreur sera amendable à compter du week-end des 15 et 16 novembre.

III. Amende pour absence de dirigeant responsable (notion « DR »)

L'absence de la case « Dirigeant responsable » cochée, rend la feuille de match signée par un mineur en « jeunes ». Article 10.2. Cas n° 5 Annexe 13 du R.S.G. du 92

- BAGNEUX COM.– Match n° 53499818 - U14 D4
- NANTERRE E.S.– Match n° 54939606 - U13 F Poule D
- NEUILLY OLYMPIQUE.– Match n° 54959384 - U12 Poule C
- GENNEVILLIERS C.S.M.– Match n° 54984267 - U11 Poule E
- F.C. RUEIL.– Match n° 54984495- U11 Poule I
- F.C. RUEIL – Match n° 54984666 – U11 Poule L
- JSC NANTERRE – Match n° 53499820 - U14 D4

IV. Amende pour transmission tardive de la F.M.I.

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit, article 7 du R.S.G. du 92 – amende 10 € suivant art ; 10.2 cas n° 4 -Annexe 13.

- NANTERRE E.S.– Match n° 53477888 - U18 D1
- F.C. SAINT CLOUD. – Match n° 53495154 - U16 D2
- METRO FOOT ANTONY – Match n° 53695916 - U16 D5 Poule C
- ANTONY FOOT EVOLUTION. – Match n° 53499819 - U14 D4
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT. – Match n° 53722087 - U14 D5 Poule E
- CHAVILLE ASF– Match n° 53478873 – FUTSAL D2
- A.S. FONTENAY– match n° 53695786- U16 D5 Poule A
- J.A. BOIS COLOMBES – Match n° 53478876 – FUTSAL D2



V. 1^{er} avertissement

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi 18/11/2025 à 12h au district.

Cas n°3 : Absence de préparation des rencontres

- A.S. ARARAT ISSY– match n° 53478563 – CDM D1
- A.S. ARARAT ISSY – Match n° 53495244 – U 16 D3
- MONTROUGE F C 92– match n° 55004783- U 15 F Poule A
- MONTROUGE F.C. 92– match n° 55060738 – U 18 F
- COLOMBES L.S.O.– match n° 55060739- U 18 F
- US VILLE D'AVRAY– match n° 53495823 – U 15 D2
- ANTONY FOOT EVOLUTION – Match n° 54939694 – U11F Poule A
- ANTONY FOOT EVOLUTION– match n° 54939549 – U 13 F Poule C
- F.C. ASNIERES – Match n° 54939783 – U11 F Poule B
- F.C. BOURG LA REINE– match n° 54957742 – U 13 Poule F
- F.C. BOURG LA REINE– match n° 54957798 – U 13 Poule G
- BAGNEUX COM– match n° 54957851– U 13 Poule H
- RACING CLUB FRANCE– match n° 54833402- U 13 Label Poule A
- RACING CLUB FRANCE – Match n° 54984608 – U 11 Poule K
- ES COLOMBIENNE– match n° 54959328- U 12 Poule B
- VILLENEUVE LA GARENNE– match n° 54959328- U 12 Poule B
- F.C. RUEIL– match n° 54833170 – U12 Espoirs Poule C
- F.C. ISSY– match n° 53478786- FUTSAL D1
- F.C. ISSY – Match n° 55056361 – FUTSAL U 15
- F.C. ISSY – Match n° 54984041 – U 11 Poule A
- F.C. ISSY – Match n° 54984154 – U 11 Poule C
- F.C. ISSY – Match n° 54984211 – U 11 Poule D
- F.C. ISSY – Match n° 54959915 – U 12 Poule J
- CSM PUTEAUX– match n° 54985055 – U11 Poule Q
- GARCHES VAUCRESSON– match n° 54982919 – U 10 Poule P

Cas n°4 : Absence de récupération des rencontres ou récupération trop tardive

- COM BAGNEUX– match n° 54981569 – U 10 Poule A
- COM BAGNEUX– match n° 54981625 – U 10 Poule B
- COM BAGNEUX– match n° 54981681 – U 10 Poule C
- COM BAGNEUX– match n° 54981737 – U 10 Poule D
- F.C. ISSY– match n° 53499817 – U14 D4

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.